

Axe 5 : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides

Sous-axe 5.3 : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides sur le littoral et les estuaires

Groupe thématique :

Action 49 : Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne

CONTEXTE

Après avoir subi un brusque effondrement dans les années 80, la population d'anguilles européennes a poursuivi son déclin et est aujourd'hui en danger critique d'extinction. L'espèce a bénéficié dès 2009 des premières mesures du plan national de gestion de l'anguille qui répond au règlement européen adopté en 2007. Le plan national de gestion de l'anguille, approuvé par la Commission européenne en février 2010, s'attaque aux diverses causes du déclin de l'anguille : circulation entravée du fait de nombreux aménagements en travers de cours d'eau et dans les marais, dégradation des habitats, pollution des eaux et des sédiments, pêche et braconnage. D'une manière plus générale, la transparence des ouvrages à la mer et une meilleure gestion hydraulique des marais littoraux et des lagunes méditerranéennes sont des leviers importants pour la préservation des populations piscicoles qu'elles soient dulcicoles, amphihalines ou marines.

L'action 49 a été portée au plan d'action en octobre 2014. La désignation du pilote s'en est suivie, tandis qu'il était spécifié par celui-ci que le contenu de l'action serait défini par un comité d'experts. Leur mobilisation autour du pilotage de l'action a pu s'effectuer au second semestre 2015.

OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

L'étude et la connaissance du fonctionnement de ces territoires doivent faire l'objet d'une attention particulière, entre autres, pour accompagner la mise en œuvre du plan national de gestion de l'anguille.

Les lignes d'actions suivantes pourront être complétées dans les mois à venir :

- Inventaire des initiatives d'amélioration de l'accessibilité (BD ouvrages ROE) et des habitats aquatiques pour la piscifaune en marais côtiers : cartographie des UHC et ouvrages secondaires permettant l'accès aux milieux rétrolittoraux (BD RPDZH),
- Inventaire des actions de gestion intégrant le compartiment piscicole (gestion ou aménagement d'ouvrages, curage, restauration d'habitats, réserves de pêche, indicateurs de présence d'une espèce ou d'un stade). Données à venir hébergées sur le RPDZH.
- Inventaires des initiatives de recherche-action engagées ou en projet pour améliorer le potentiel d'accueil. Données à venir hébergées sur le RPDZH.
- Mise au point et transfert d'une méthode de caractérisation des espaces de marais, sur des bases de connaissances existantes (géographiques et physiques). Analyse des données existantes et celles à lever pour mener à bien le projet de cartographie associé.
- Amorçe de cartographie de ce potentiel en zones côtières à partir de 2018-19 (avancement progressif).

Hébergement des données : le ROE pour les ouvrages primaires à la mer, le RPDZH pour toutes les autres données (ouvrages secondaires associés au UHC, espaces lagunaires, inventaires des initiatives, cartographie du potentiel d'accueil des milieux)

Ces axes de travail doivent encore être structurés autour des acteurs susceptibles de contribuer à l'action 49 : gestionnaires et chercheurs.

SPECIFICITES OUTRE-MER

Sans objet, l'action se déroule en territoire métropolitain continental

VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)

Ce volet n'a pas fait pour l'instant l'objet de propositions d'actions. Il sera révisable ultérieurement.

PILOTE(S) ET PARTENAIRES

Cette action est mise en œuvre par le Forum des Marais Atlantiques avec l'appui de l'Onema et le Groupement d'intérêt scientifique sur les poissons amphihalins (GRISAM).

Pilote

- Forum des Marais atlantiques
Pilote : Loïc Anras, Responsable pôle eau-environnement, hydrobiologiste, Docteur es sciences « chimie de l'eau et microbiologie ».
Chargé d'étude : Audrey Duriez, chargé de mission Eau Environnement, Maître es sciences.

Partenaires Ils assurent un rôle de co-animation.

- GRISAM – IRSTEA
Christian Rigaud, Ingénieur de recherche hydrobiologiste, spécialisé sur l'anguille en zones humides et bassins versants, Ingénieur GREF.
- ONEMA
Pierre Caesstecker, Chargé d'étude Plan de gestion en zones humides.
- Pôle relais Lagunes méditerranéennes
Nathalie Barré, Chargée de mission du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE

La cellule de Pilotage, composée du FMA, du pôle Lagune et de l'AFB entretient des échanges réguliers à distance ou de visu, pour traiter des méthodes de travail, établir les plans de charges et faire l'état d'avancement du programme.

PLAN DE FINANCEMENT

| Ressources nécessaires | ETP | Budget |
|------------------------|-------------------|--------------|
| 102 | 0.5 | 39 500 euros |
| Autofinancement FMA | Sollicitation AFB | Total |

| | | |
|-------------|--------------|--------------|
| 20% | 80% | |
| 7 900 euros | 31 600 euros | 39 500 euros |

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS

Les lignes d'actions suivantes pourront être complétées dans les mois à venir :

- Inventaire des initiatives d'amélioration de l'accessibilité (BD ouvrages ROE) et des habitats aquatiques pour la piscifaune en marais côtiers : cartographie des UHC et ouvrages secondaires permettant l'accès aux milieux rétrolittoraux (BD RPDZH),
- Inventaire des actions de gestion intégrant le compartiment piscicole (gestion ou aménagement d'ouvrages, curage, restauration d'habitats, réserves de pêche, indicateurs de présence d'une espèce ou d'un stade). Données à venir hébergées sur le RPDZH.
- Inventaires des initiatives de recherche-action engagées ou en projet pour améliorer le potentiel d'accueil. Données à venir hébergées sur le RPDZH.
- Mise au point et transfert d'une méthode de caractérisation des espaces de marais, sur des bases de connaissances existantes (géographiques et physiques). Analyse des données existantes et celles à lever pour mener à bien le projet de cartographie associé.
- Amorce de cartographie de ce potentiel en zones côtières à partir de 2018-19 (avancement progressif).

| Calendrier prévisionnel | Objectifs | Mise en œuvre | Indicateurs/Précisions |
|-------------------------|--|---------------|------------------------|
| 2019 | Poursuite des inventaires des ouvrages cotiers et rétrolittoraux, et des UHC. Enrichissement ROE - RPDZH | A venir | Données ROE - RPDZH |
| | Mise au point et transfert d'une méthode de caractérisation des espaces de marais | A venir | Notice méthodologique |
| | Amorce de cartographie du potentiel piscicole à l'échelle nationale | A venir | Cartographie numérique |

OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT

Les synthèses se font selon progression le long des côtes atlantiques-manche du sud vers le Nord. Les synthèses en Méditerranée se font plutôt selon les opportunités suites aux appels d'informations.

« POUR ALLER PLUS LOIN » :

RIGAUD C., BARAN P. (2011). Amélioration de la transparence migratoire des ouvrages pour l'anguille européenne en phase de colonisation - Tour d'horizon des connaissances. Rapport Onema- Cemagref . 44 p.

PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S)

Etudier avec les pouvoirs publics les conditions de mise en place de préconisations auprès des maîtres d'ouvrages locaux, afin de les inciter à lever les informations complémentaires nécessaires à la cartographie du potentiel piscicole en zones humides littorales.